

Adresse des travaux :
54 Chemin de la Basse Ville
Cadastré : ZA190
A Bousbecque

Dossier suivi par : Youlika MICHALSKI

Objet : Annulation d'une demande
Lettre recommandée avec AR

DESTINATAIRE
Monsieur Sébastien MULLIE
54 chemin de la Basse Ville
59166 BOUSBECQUE

Bousbecque, le 29 août 2022

Monsieur,

Vous avez déposé le **12/08/2022** à la mairie de Bousbecque une demande de Déclaration préalable. Votre projet porte sur la réalisation d'un bardage bois sur l'ensemble des extérieurs du bâtiment existant (hangar).

Suite à votre mail en date du 18/08/2022, je vous confirme que cette demande est **annulée**.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Conseiller Métropolitain,
Joseph LEFEBVRE

